



Déclaration intersyndicale relative à la carte scolaire CTSD du 22 avril 2014

Les organisations syndicales siégeant lors du CTSD 1er degré du 11 avril 2014 ont souligné l'insuffisance de la dotation départementale, constituée de 30 moyens pour la rentrée 2014, au regard des dégradations dues aux retraits d'emplois des années antérieures, de la poursuite de l'augmentation des effectifs élèves (augmentation d'ores et déjà actée par les services de l'Inspection Académique) et de la mise en œuvre de la refondation de l'école : plus de maîtres que de classes, accueil des 2 ans, relance de l'éducation prioritaire.

Tout en étant conscientes que la dotation actuelle - dotation d'autant plus insuffisante qu'elle est amputée par la mise en place des nouveaux dispositifs déjà cités, sans moyens supplémentaires spécifiques - ne pourra résoudre toutes les situations, les organisations syndicales exigent de la part de l'Inspectrice d'Académie qu'elle engage dès le 22 avril le plus de moyens possibles pour répondre aux situations d'urgence.

Elles sont intervenues en ce sens pour de nombreuses écoles demandant une création ou le maintien du nombre de classes.

Elles réclament dès à présent un collectif budgétaire afin de permettre dès septembre une réelle amélioration du fonctionnement du Service public d'éducation dans le département comme sur l'ensemble du territoire national.

L'intersyndicale soutient toutes les actions menées par les écoles.